



Journée Nationale des Industriels

Mardi 10 novembre 2020

BONNES PRATIQUES POUR LA WEB-CONFÉRENCE

Début de la web-conférence :

- Renommez votre nom d'utilisateur « organisme – nom et prénom »

Dans l'onglet « participants », sur votre profil, cliquez sur « plus » et « renommer »

Communiquer via ZOOM (vidéos et micros) :

- **Durant les présentations** : coupez votre micro et utilisez le tchat zoom (onglet « converser ») pour dialoguer et poser les questions.
- **Durant les sessions de « questions/réponses »**: vous pouvez intervenir en direct. Signalez avec le chat que vous souhaitez prendre la parole, activez votre micro, et nous vous passerons la parole.

La réunion est enregistrée (audio, vidéo et présentations) pour permettre une rediffusion des présentations (uniquement)

Au programme de la matinée

Séquence 1 : 9h30 – 10h15

- **Introduction d'Annie Prévot, Directrice de l'ANS**
- **Présentation de la DNS** : Mise en perspective des 18 derniers mois, priorités du Ségur de la santé (volet numérique) et opposabilité des référentiels

**Temps d'échanges (15')*

Séquence 2 : 10h15 – 11h10

- **Actualités sur les projets de la feuille de route du numérique en santé (Partie 1/2)** :
Cadre juridique de la e-santé ; Mise à jour de la doctrine technique du numérique en santé ;
Outil convergence; Interopérabilité; Certification « Qualité Hôpital Numérique »

**Temps d'échanges (15')*

Séquence 3 : 11h10 – 12h00

- **Actualités sur les projets de la feuille de route du numérique en santé (Partie 2/2)** :
INS ; Annuaire CPS et IGC CPS2bis/IGC CPS2ter ; Annuaire et extension des référentiel d'acteurs ;
Messageries sécurisées de santé et extension au secteur médico-social ; Le numérique dans le secteur
médico-social ; ROR ; actualités communication

**Temps d'échanges (15')*

- **Appels d'offres de l'ANS** à destination des industriels prévus en 2021



Annie Prévot

Directrice de l'ANS

Feuille de route du numérique en santé et perspectives

(Mise en perspective des 18 derniers mois, priorités du Ségur et opposabilité des référentiels)

Laura Létourneau

Déléguée ministérielle au numérique en santé

Délégation ministérielle au Numérique en Santé (DNS)

De l'engagement des acteurs dans la feuille de route du numérique en santé ... aux financements conséquents sur le numérique dans le cadre du Ségur de la santé

Une direction
claire

Feuille de route
Mai 2019



Doctrines techniques 2019
Février 2020

Feuille de route
médico-sociale
Sept 2020

Doctrines
techniques
2020
Concertation
en Nov 2020

Co-construction



CNS et comité
des industriels
Dès juin 2019



Espace de
concertation
Dès sept. 2019



Tour de France
Sept. 2019 -
février 2020



Ateliers citoyens
Oct. 2019 -
février 2020



Assises
Citoyennes
10 nov. 2020

Aide à
l'orientation, la
convergence, la
mise en oeuvre



Convergence
Régions S1 2020
Industriels depuis
sept 2020



Juin 2020 -
Oct. 2020



Charte : 319 signataires
Sept-Oct 2020

Opposabilité
référentiels et
mise en place
des outils
(en cours)

Mai
2019

Juin
2019

Sept.
2019

Fév.
2020

Juin
2020

Sept.
2020

Nov.
2020

Le volet numérique du Ségur : un effort historique

Au sein du pilier 2 :

« DÉFINIR UNE NOUVELLE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT AU SERVICE DE LA QUALITÉ DES SOINS »

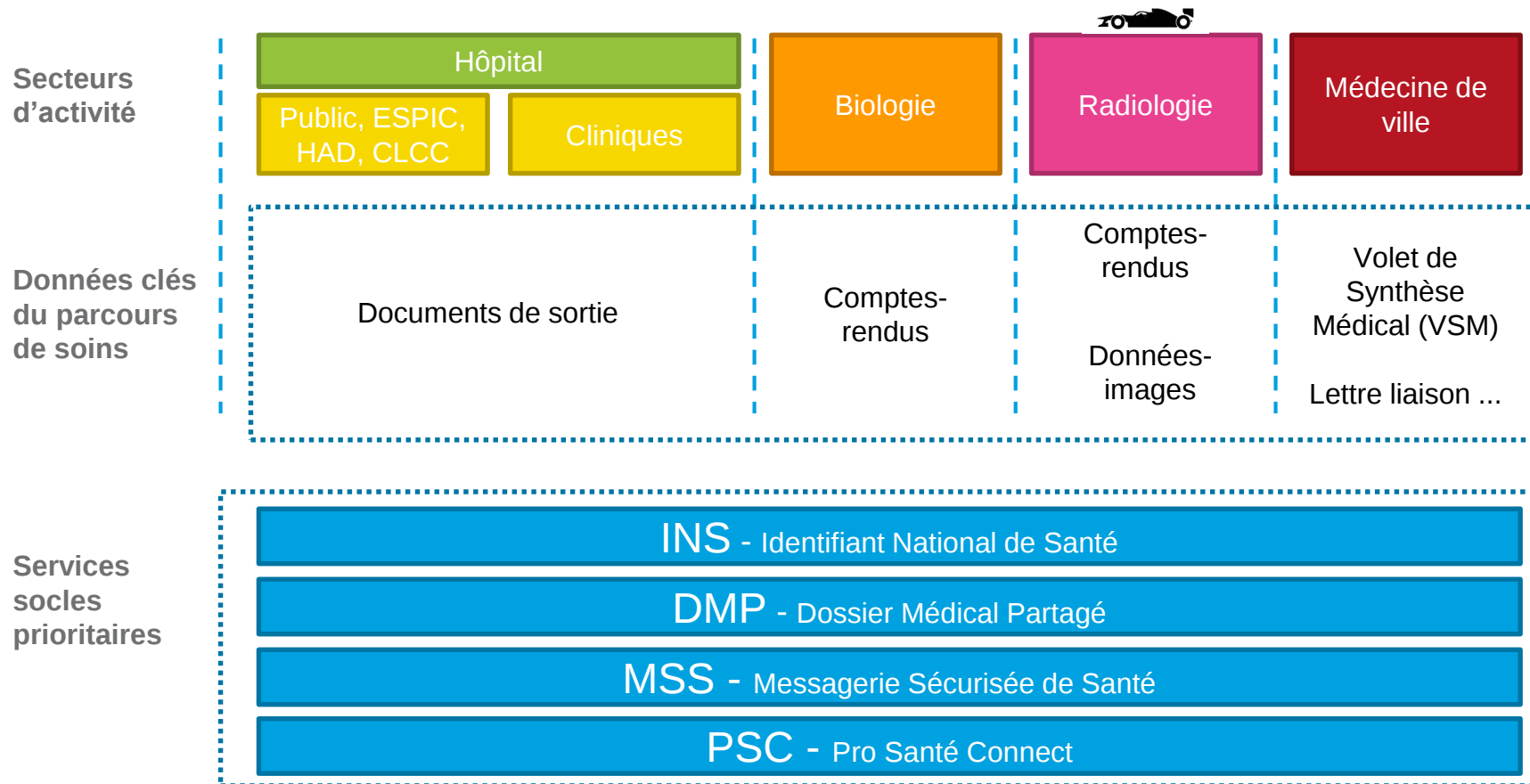
2 Md€ d'euros pour renforcer le numérique dans la santé dont :

- **600 M€** dédiés au secteur médico-social (5 ans)
- **1,4Md€** pour le rattrapage du retard sur le numérique en santé (3 ans)



Accélérer la mise en œuvre de la feuille de route

Déclinaison opérationnelle



- Déploiement de mesures incitatives *et* coercitives
- Instruction en cours pour une gestion efficace de la relation Etat <> Editeurs
- Mode opératoire qui repose sur les sachants « du terrain », partie prenante de la construction du projet

Temps 1
Intégration des services
socles numériques

Temps 2
Amorcer le partage
vertueux des données

Incitatif	Financement direct éditeurs	Financement des ES et des PS Mesure de partage des données	
		IFAQ	Forfait Structure
Coercitif	Opposabilité (Article 1110-4)	Obligation de partage des données (PJL OTSS + ASAP)	

L'article L 1110-4-1 permet de :

- ▶ rendre opposables par arrêté la conformité à des référentiels d'interopérabilité ou de sécurité.

L'article 1110-4-2, sur la base des référentiels d'interopérabilité permet de :

- ▶ définir des procédures de vérification de conformité, en spécifiant les acteurs et référentiels cibles
- ▶ conditionner différents financements à l'atteinte du niveau de conformité

D'autres textes réglementaires peuvent rendre opposables des référentiels

- ▶ exemple : [Arrêté du 24 décembre 2019 portant approbation du référentiel «Identifiant national de santé»](#)

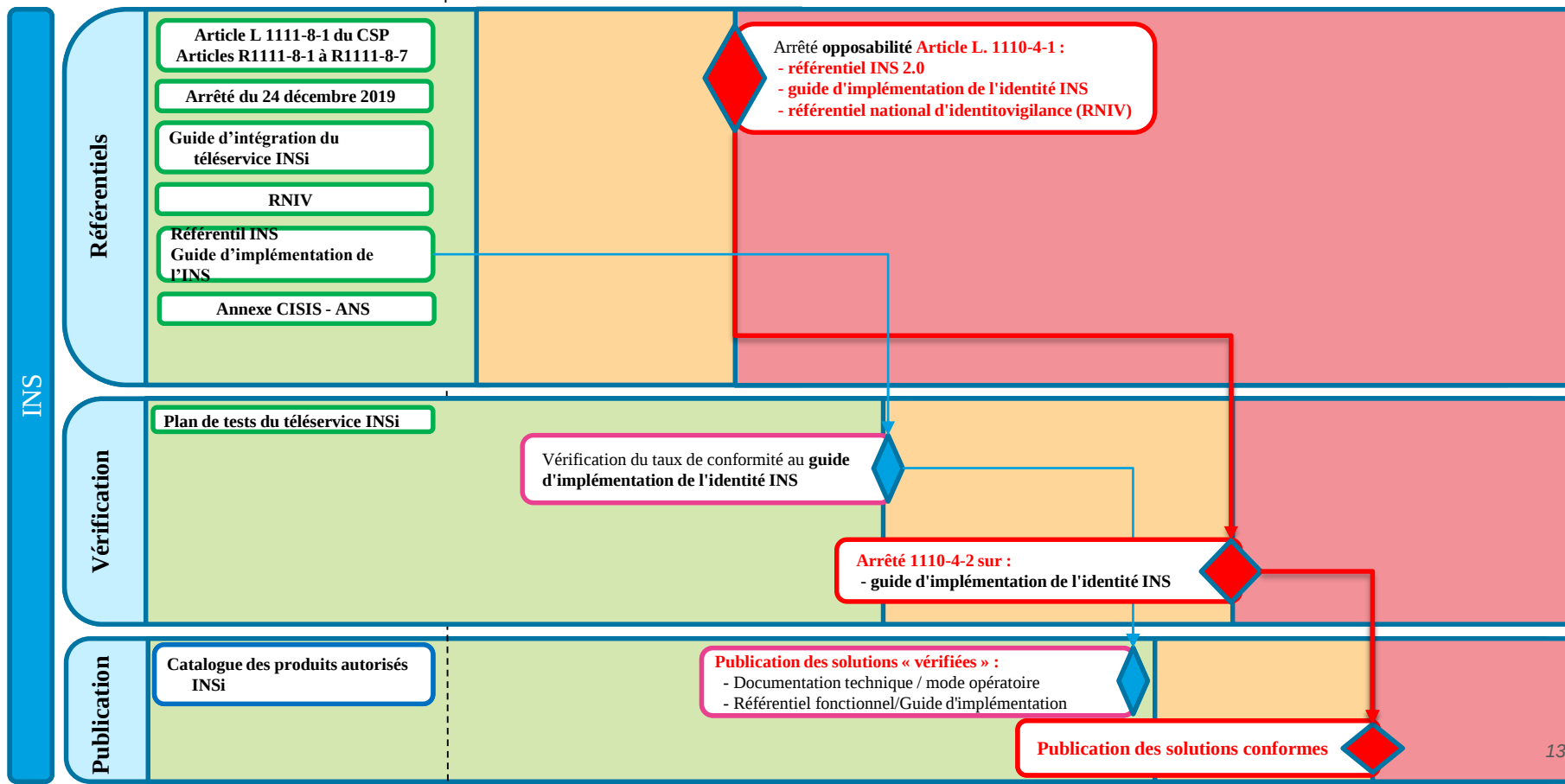
Opposabilité - Vision synthétique sur le périmètre Ségur

Analyse		MS Santé Opérateur	MS Santé Client	DMP	INS	PSC	Production			Consommation / intégration		
							CR Bio	VSM	IDL	CR Bio	VSM	IDL
Définition de la brique	Couverture juridique de la brique eSanté	!	!	✓	✓	✗	✓	!	✓	!	✗	✓
	Référentiels techniques	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Référentiels fonctionnels, "cas d'usage"		✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	!	!	!
	Convergence		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Tests et contrôles existants	Plateforme de tests / intégration	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	!	!	!
	Procédures de vérification / référentiels techniques	✓	!	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗
	Procédures de vérification / référentiels fonctionnels	✗	✗	✗	✗	✗				✗	✗	✗
	Publication de listes d'acteurs/solutions compatibles	✓	✓	✓	✓	✓	!	!	!	✗	✗	✗
Opposabilité	Texte réglementaire rendant opposable l'utilisation de la brique	✗	✗	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✗	✗	✓
	Texte réglementaire définissant les modalités de vérification de conformité	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗

Opposabilité - exemple sur l'INS

Existant

Trajectoire



-> Travaux réglementaires sur l'identification électronique

- ▶ Ordonnance Identification Electronique
- ▶ Décret RPPS+, arrêtés FINESS+, eCPS, PSC
- ▶ PGSSI-S : référentiels d'identification électronique des acteurs de santé, personne physique et personne morale

-> Tous les référentiels concourant à la capacité d'émission des cas d'usage SEGUR

- ▶ Référentiels opérateur et client MS Santé
- ▶ Plateforme de tests de génération de volets de contenu

-> Les référentiels fonctionnels pour la capacité de consommation / intégration des cas d'usage SEGUR

- ▶ En lien très fort avec les volets de contenu CISIS

-> Les référentiels, cahiers de tests et procédures de vérification

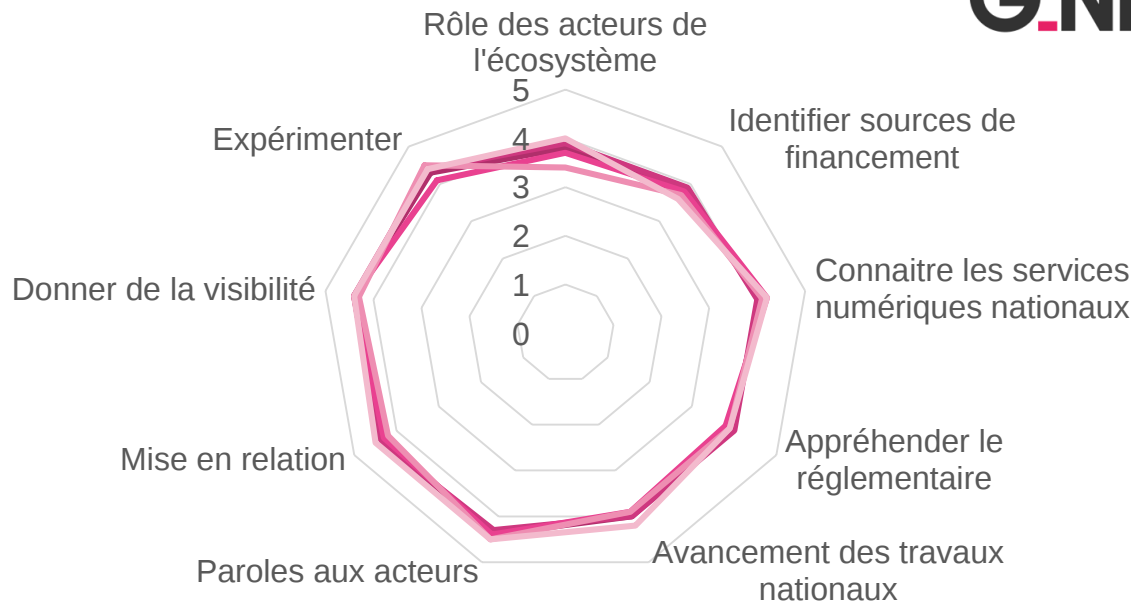
- ▶ Avec la capacité de supporter la charge associée aux ambitions SEGUR

G_NIUS - Un écosystème en quête de lisibilité



400+

Nombre d'innovateurs sondés



 **MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Journée Nationale des Industriels | mardi 10 novembre 2020

G_NIUS - Co-conception avec les parties prenantes

140

60



G_NIUS

AN
AGENCE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

SECURITE SOCIALE
l'Assurance
Maladie

ansm
Agence nationale de sécurité du médicament
et des produits de santé

bpifrance

CNIL
COMMISSION NATIONALE
INFORMATIQUE & LIBERTÉS

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

- Diffuser les productions des organismes publics
- Porter des thématiques prioritaires
- Faciliter l'accès aux experts
- S'enrichir des retours terrains concrets

Démarche « clients »

- S'orienter dans l'écosystème
- Comprendre le rôle des acteurs
- Appréhender le cadre réglementaire
- Accéder simplement aux experts et aux ressources pertinentes

Faire gagner du temps et accélérer l'accès au marché des outils numériques

Institutionnels :

Ministère, ANS, ANSM, bpifrance, CNAM, CNIL, HAS...



Concepteurs de services numériques :

start-ups, industriels, associations



gni.us.esante.gouv.fr

[Nov 2020] Renseigner son état des lieux sur Convergence

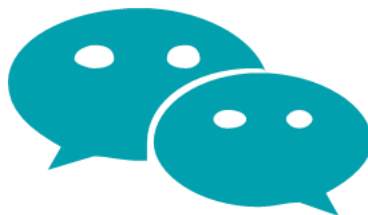
[Nov/Déc 2020] Contribuer à la Doctrine technique du numérique en santé et s'approprier cette doctrine

[2021] Définir la trajectoire de convergence de ses solutions pour :

- > Se mobiliser collectivement autour des priorités du Ségur numérique et obtenir les financements associés
- > Se préparer à l'opposabilité et au référencement dans l'ENS et le BSP

[2021] Vérifier sa conformité via Convergence et les outils mis à disposition (plateforme de test etc.)

[2020/2021] Interagir avec les pouvoirs publics via G_NIUS et participer aux ateliers de co-construction, se former (ex: via les webinaires organisés par l'ANS)



Temps d'échange Vos remarques – vos questions

Interventions d'Annie Prévot et de Laura Létourneau

Actualité juridique de la e-santé

Emilie PASSEMARD

Directrice de projets – Experte juridique

Délégation ministérielle au Numérique en Santé (DNS)

- Retour sur le décret de l'Identifiant National de Santé (INS)
- Le point sur l'application des dispositions du volet numérique de la loi OTSS du 24 juillet 2019
- Autres sujets d'actualité juridique dans le secteur du numérique en santé :
 - Les nouvelles mesures intégrées dans la loi d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP)
 - L'invalidation du « privacy shield » par la cour de justice de l'union européenne et ses conséquences sur la e-santé

- **Rappel : au 1er janvier 2021**, l'INS doit être utilisé pour référencer les données de santé (articles R. 1111-8-1 et suivants du CSP).
- Quelques adaptations en cours du référentiel INS pour tenir compte des remontées terrain (industriels et sites pilotes) - Mise en concertation publique par l'ANS de la V2
- Adoption du guide d'implémentation de l'INS à l'attention des éditeurs élaboré par l'ANS et du référentiel national d'identito-vigilance élaboré par le Ministère à l'attention des organismes responsables du référencement INS.

- Interopérabilité (**article 44 de la loi**)
- Espace numérique de santé et dossier médical partagé (**articles 45, 50 et 51**)
- Identification électronique (**article 49**)
- Echange et partage de données de santé en Europe (**article 52**)
- La e-prescription (**article 55**)

- Nécessaire respect des référentiels de sécurité et d'interopérabilité par les SI permettant **l'échange et le partage de données de santé à caractère personnel** (article L. 1110-4-1 du CSP).
- **Référentiels d'interopérabilité et de sécurité** élaborés en **concertation** avec les industriels, les représentants des PS, usagers, ES, ou établissements et services du secteur médico-social
- Un décret en Conseil d'Etat prévoyant le cadre applicable aux procédures d'évaluation de la conformité d'un service/SI/outil aux référentiels d'interopérabilité est en cours de finalisation (art. L. 1110-4-2 I du CSP) – Objectif de publication : **avant fin 2020**.
- Un COPIL a été lancé par l'ANS, associant l'ensemble des parties prenantes, pour définir la trajectoire d'opposabilité des référentiels qui devront être adoptés par arrêté du ministre dans les prochains mois.

- Création de l'Espace Numérique de Santé (ENS) dont **l'ouverture est automatique** (sauf opposition). Idem pour le DMP.
- Les outils/services numériques qui seront référencés dans le catalogue de l'ENS doivent notamment respecter les référentiels d'interopérabilité et de sécurité de l'ANS, ainsi que d'autres critères définis par décret.
- Les services et outils numériques référencés ne peuvent accéder aux données de l'espace numérique de santé du titulaire que :
 - Sur consentement du titulaire
 - À des fins de prévention, de diagnostic, de soins ou de suivi social et médico-social, pour une durée de conservation strictement proportionnée à ces finalités.
- Les décrets d'application des dispositions des articles L. 1111-13-1 et L. 1111-13-2 nouveaux du CSP sont en cours de finalisation : ils encadrent le fonctionnement de l'ENS, et modifient les dispositions réglementaires du DMP.
- Objectif de publication : **printemps 2021**

- Gouvernement autorisé à prendre **par voie d'ordonnance** toute mesure relevant du domaine de la loi relative à l'identification électronique (inclut l'authentification) des usagers du système de santé, particuliers ou professionnels du secteur sanitaire, social ou médico-social.
- Le projet d'ordonnance a été **mis en concertation** publique sur le site de l'ANS en mai/juin 2020. Il fixe le cadre des exigences requises pour les moyens d'identification électronique des professionnels et des particuliers, en fonction des services numériques en santé concernés. Il consacre l'existence de répertoires nationaux sectoriels pour les professionnelles (RPPS et FINESS), et prévoit le cadre de définition des caractéristiques et conditions de délivrance des moyens d'identification électronique aux professionnels et aux particuliers (ApCV). Il renvoie à des décrets et arrêtés pour son application.
- Le texte doit faire l'objet de plusieurs consultations obligatoires qui permettent d'estimer la date de publication de l'ordonnance au **printemps 2021**.

- Collecte, échange ou partage des données de santé à caractère personnel nécessaires à la prise en charge du patient à l'occasion de soins délivrés lors de sa présence sur le territoire d'un autre EM de l'UE peuvent être **réalisés au moyen du DMP** rendu accessible aux professionnels intervenant dans le cadre de ces soins, dans des conditions définies par décret
- Le décret détermine les conditions d'accès par les professionnels de santé européens au volet de synthèse médicale dans le cadre de la **prise en charge transfrontalière d'un patient français**. Il précise les modalités **d'identification des professionnels** habilités et de **consentement** du patient.
- Objectif de publication du décret : avant fin 2020 (texte finalisé)

- Le gouvernement est autorisé à prendre **par voie d'ordonnance** toute mesure relevant du domaine de la loi relative à la prescription et à la dispensation de soins, **produits ou prestations**, notamment **ceux ayant vocation à être pris en charge par l'assurance maladie**
- Le projet d'ordonnance a été soumis à concertation auprès des instances représentatives des industriels, notamment, et se trouve actuellement en cours d'examen par le Conseil d'Etat et la CNIL
- Publication prévue : avant la fin de l'année

Autres sujets d'actualité : la loi ASAP

La loi ASAP qui a été définitivement adoptée par le Parlement fin octobre mais qui fait l'objet d'un recours devant le Conseil Constitutionnel (donc en attente de promulgation) comporte plusieurs dispositions qui sont directement en lien avec la feuille de route du numérique en santé :

- Les services de santé au travail (**article L. 4622-1 du code du travail**) **peuvent utiliser l'INS**
- Ouverture du dossier pharmaceutique : passage en opt-out (comme le DMP)
- Modification de plusieurs dispositions relatives à l'ENS et au DMP :
 - Alignement des dispositions relatives au DMP sur celle relatives à l'ENS, notamment les règles d'ouverture (sauf opposition du titulaire) à la même date (1^{er} janvier 2022)
 - Renforcement de l'obligation faite aux PS d'alimenter le DMP + envoi par Messagerie sécurisée de certains actes et documents (renvoi à un arrêté pour préciser quels actes et documents)

- Arrêt rendu le 16 juillet 2020 : la CJUE a invalidé le Privacy Shield qui encadrait certains transferts de données personnelles vers les Etats-unis (**CJUE, AffC-311/18, Data Protection Commissioner contre Facebook Ireland Ltd et Schrems**).
- Conséquences à déterminer, notamment sur :
 - Le maintien d'une certification relative à l'hébergement des données de santé pour les hébergeurs soumis au droit états-unien
 - Les échanges de données avec des organismes soumis au droit états-unien
- ▶ En attente d'une prise de position officielle de la CNIL et du CEPD (comité européen de la protection des données)

Doctrine technique du numérique en santé

Anne LORIN

Responsable de mission

Agence du Numérique en Santé (ANS)

Mise à jour de la doctrine technique du numérique en santé



Synthèse des évolutions apportées entre V2019 et V2020



Macro-Planning 2021 des grandes priorités



Nouveau

Nouvelle rubrique de fin de chapitre
Impacts MOA – MOE

V 2020 : Le sommaire a changé
L'ensemble des thématiques est actualisé, certaines thématiques prioritaires 2020 sont approfondies

- Thématique commune ENS / BSP / DMP
- INS
- Développer le sujet de la conformité
- Identification électronique des personnes de santé (physiques, morales/structures)
- Identification électronique des usagers
- ESMS numérique :
- Ajout d'un paragraphe sur la situation des GHT :
 - Convergence des SI des GHT
 - Gestion de l'INS dans les GHT
 - Gestion de l'HDS dans les GHT

Thématiques revues sous un angle technique

- Health Data Hub
- Ethique

Novembre

Décembre

Janvier 21

16/11 23/11 30/11 07/12 14/12 21/12 28/12 04/01 11/01 18/01 25/01

Document soumis à concertation

Concertation publique 6 semaines

[Lien vers la concertation](#)



Bilan de la concertation et transmission des contributions aux porteurs de chapitres

Actualisation suite concertation et publication finale



**Publication finale
Fin janvier**

Documents publiés :
- Doctrine technique 2020
- Synthèse des évolutions apportées entre V2019 et V2020

+ **Trajectoire médico social**

Outil Convergence

Christophe PETERFALVI

Expert urbanisation

Agence du Numérique en Santé (ANS)

Outil Convergence : Echéances

Feuille de
route du
numérique
en santé

Services d'établissement
(GHT, ES, ESMS)

2021 : Ouverture de l'outil aux
structures

15/12/2020 Les complétions de l'Outil sont rendues publiques

15/09/2020 : Mise en production de la
version industrielle finale

15/06/2020 : Ouverture de
l'Outil aux pilotes industriels

31/08/2020 Finalisation des
Plans de convergence régionaux

S1 2020 : Complétion de l'Outil par
les ARS et les GRADeS

T4 2019 : Expérimentation avec des
pilotes en Région

T3 2019 : Elaboration d'une 1ère
version de l'Outil convergence

Services des régions

Légende :

Ce qui a été
réalisé

Les prochaines
échéances

Échéance
publique

Projection Plan convergence



Indicateurs Suivi de convergence



Radar Maturité des services



Evaluation de la **maturité**
par rapport à la doctrine
nationale e-Santé

Formalisation d'une **trajectoire**
de convergence
(Plan de convergence)

Constitution d'un
observatoire
de convergence

Outil Convergence : Déploiement

93 industriels inscrits

Industriels			
ADISTA	DIGIKARE	KANOPE	SAS ORDOCLIK'
AiiNTENSE	DROPCLOUD	Ki-Lab	Siemens Healthcare SAS
ALTURGENCES	E-Santé technology	Logicmax Technologie	Sigems
AMA	EIG	Maincare Solutions	SIL-LAB INNOVATIONS
Arkhn	Epiconcept	Medaviz	SO9 MEDISPOT
ASISPO	Euris	Medicall'concept	SOFTWAY MEDICAL
AURASANTE	Evolucare	MedSmart	SOLWARE LIFE
Berger-Levrault	exolis	Medtronic France	Sword
BioSENCY	ExoStim	MiPih	SYADEM
BISOM	Expertiz santé	MOVE IN MED	TBNO INVEST (MesDocteurs.com)
BOW MEDICAL	GCS SARA	MédecinDirect	Team'Doc
BYG INFORMATIQUE	GE Healthcare	Médialis	TeleDiag SAS
CBA INFORMATIQUE	GFI INFORMATIQUE	Médimust	Telemis France
Cegedim Logiciels Médicaux	H4D	Omnidoc	Teranga Software
CEGI	Happyneuron	Optim'Care	WEDA SAS
CGMS	HCL	PandaLab	WINNCARE
CGTR	Hellocare	Privantis France SAS	Withings
CITYZEN	Hippocad	PRODILYS	Worldline
CLARISYS INFORMATIQUE	Hometrix Health	Prokov Éditions	Xelya
COMPUTER ENGINEERING	Hygia	RESIP	Yooli
Concilio	IMAGEX	Roche Diabetes Care	Zoll Medical France
DAI sarl	Imagine Editions	Salesforce	
DATAMEDCARE	IMPLICITY	SARL BOREAS	
Dedalus France	Julie SOLUTIONS		

42 produits en saisie

Produits	
Anywhere Lab (IDELab) et ClinLab	Julie v3.39.21
ARIANE	KaliSil
ATHOME	Maiia Agenda
AXISANTE 5	MCCAgenda V2.4
BISOM - Bilan Dématérialisé	MEDI+4000
BL.résident - version 2020.11.01 (suite BL.senior)	Mediateam
BL.soins - version 2020.11.01 (suite BL.senior)	MediClick
CROSSWAY 23.00	MédiStory
DEON	Monlogicielmedical
DxCare	NeuroMonitor
Expert Santé DPI	Nova
Expert Santé Gestion de Stocks et de la Stérilisation	OS' CARE
Expert Santé Régulation	Osiris
FACDIS - version 8.2020.10	Pierre Bessemoulin
GAP V12 - version V.20.3	Produit test 1
Happyneuron Pro	ResUrgences - version 2020.3
HEXAGONE Web	Sword Orion
HEXALIS	TELEDIAG
Hygia Care Libéral	Telemis-Medical V4.95
Infimax.moov	
Intuitus	



Outil Convergence : Publication

Publication Convergence Industriel - Draft

I. Préambule

- Travail commun entre les parties
- Principe de la démarche (Maison, Feuille de route, L)
- Remerciements
- Le périmètre de l'outil et ses objectifs
- Points de vigilance :
- Trajectoire importée, mise à jour régulière

II. Grands messages à retenir

- Retour de la DNS (Dominique & Laura)
- Retour des Industriels

III. Grands principes

- Synthèse de la démarche de Convergence
- Synthèse des résultats de Convergence

IV. Convergence en chiffres

- Chiffres clés (nombre d'Industriels, produits, taux)
- ... et ses chiffres clés

V. Convergence des produits analyse comparée

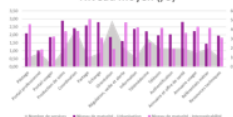
A. Analyse par domaine fonctionnel



1. Présentation des domaines fonctionnels
 - Couverture des produits
 - Nombre de produits par critère
2. Maturité des différents axes de qualification
 - Déclinaisons des taux de maturité pour les domaines fonctionnels
 - Niveau de maturité pour chacun des domaines fonctionnels



- Nombre de produits rattachés à un domaine
Niveau moyen (/3)



3. Projections des plans de convergence
 - Projection temporelle des taux de maturité pour chacun des domaines fonctionnels
 - Projection temporelle des niveaux de maturité pour chacun des domaines fonctionnels

B. Analyse par axes de convergence

1. Présentation des axes

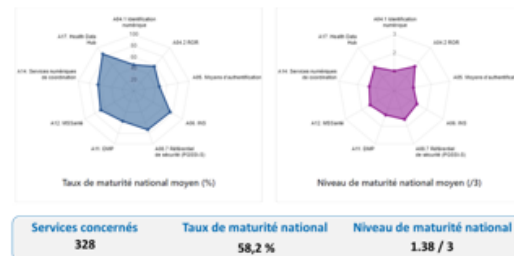
- Découpage des questionnaires (Urbanisation, Interopérabilité)
- Présentation de la structure de l'analyse

2. Urbanisation

a. Introduction

- Principales thématiques couvertes et résultats de maturité
- Evolutions de la maturité sous forme de cartes à différentes dates

Urbanisation



b. Analyse de l'axe A04.1 Identification numérique

- Niveau de maturité
- Plan de convergence



Pour 148 services convergents et planifiables



c. Analyse de l'axe ...

3. Interopérabilité

VI. Perspectives

- Enrichissement de l'outil
- Actualisation des publications
- Opérations de communication nationales ?

VII. Annexes

- Démarche associée à l'outil
- Services spécifiques (organisés région par région)

Interopérabilité

Espace de tests Espace de tests d'interopérabilité des SIS
Centre de Gestion des Terminologies de Santé et Serveur Multi-Terminologies
Roadmap 2021 de l'interopérabilité des SIS

Emmanuel CLOUT

Directeur adjoint

Manuel METZ

**Responsable du domaine
Urbanisation et Interopérabilité
technique**

Agence du Numérique en Santé (ANS)

Extrait de avancement de la feuille de route du numérique en santé – décembre 2019 :

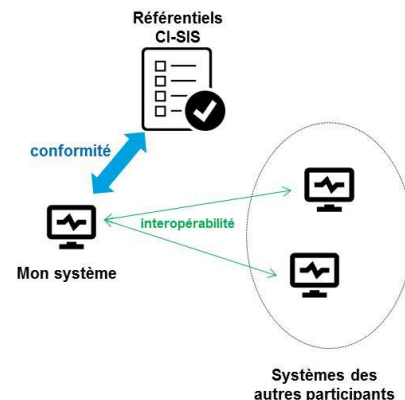
- Mise à disposition d'un environnement de test d'interopérabilité national : à partir de septembre 2020.
- Publication de l'ensemble des résultats sur esante.gouv.fr: à partir de décembre 2020.

Action 8 Mise à disposition d'un espace de test d'interopérabilité national

Les finalités de l'espace de tests d'interopérabilité des SIS

➤ Permettre aux éditeurs de SIS de vérifier la conformité de leur (s) solution (s) aux référentiels d'interopérabilité du CI-SIS :

- < Accès aux outils de tests en mode « libre service » pendant les phases de développement
- < Exécution de cas de tests de vérification de conformité d'un SIS en vue de la publication des résultats de tests sur le site esante.gouv.fr
- < Participation à des « projectathons » réunissant des éditeurs producteurs et consommateurs de données de santé pour réaliser des tests de bout en bout sur une durée courte (2 jours) - publication du nombre de tests total exécutés



➤ Permettre à un utilisateur d'un SIS de s'informer sur la conformité d'un produit à un référentiel d'interopérabilité du CI-SIS

- **Présentation des services et du référencement sur esanté.gouv.fr**
 - <https://esante.gouv.fr/interopabilite/espace-de-tests-dinteropabilite>

- **Services de tests d'interopérabilité des SIS en libre service**
 - <https://interop.esante.gouv.fr/EVSCClient/home.seam>

➤ Exposition des services de tests IS dans l'espace de tests d'interopérabilité

- Services de validation des messages échangés entre acteurs du profil IHE PAM,
- Service de validation des flux au format HPRIM XML,
- Outils de simulation des acteurs des profils liés IHE liés à la gestion administrative des Patients (ADT, PAM, PDQ, PIX),
- Outil de simulation des acteurs du profil Sharing Value Set (SVS),
- Demographic Data Server pour créer des patients et les partager via des messages HL7.

➤ L'ANS est en charge de l'hébergement des services de tests IS

- Disponibilité des services de tests
- Support niveau I vis-à-vis des industriels (mutualisé avec le support niveau I des autres services de tests de l'espace de tests).

➤ Interop'santé est en charge comme actuellement de :

- Conception, développement des outils de tests / service de validation pour ces formats
- Support de niveau II et maintenance évolutive des services de tests
- Formation des industriels aux services de tests IS,...

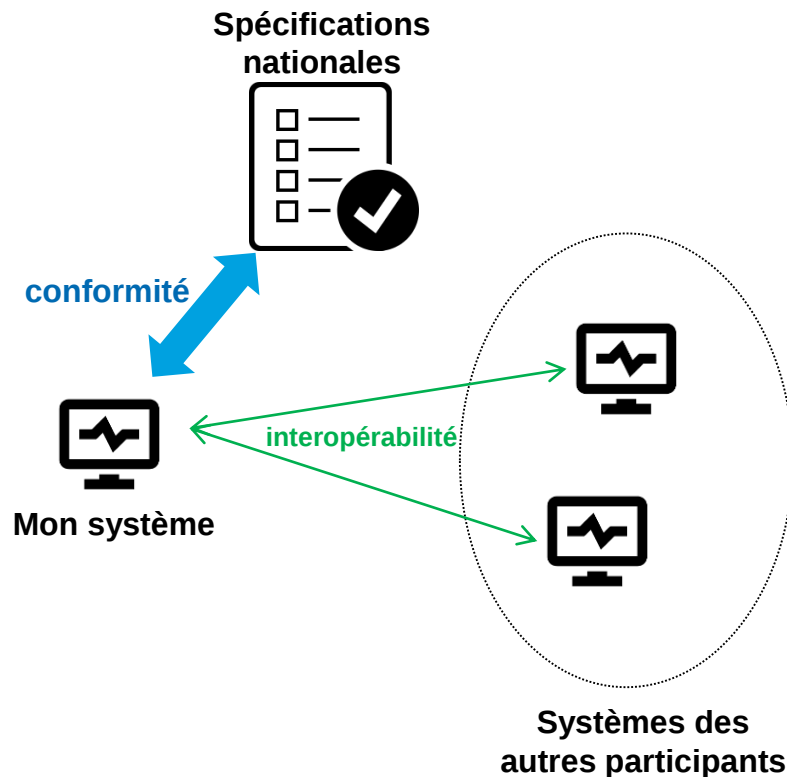
Un projectathon : de quoi s'agit-il?

■ Quel est l'intérêt de participer à cet évènement pour un industriel?

- ▶ Accélérer le développement de son projet en profitant de la présence des experts durant l'évènement
- ▶ Tester sa conformité au cadre d'interopérabilité et aux standards/profils sous-jacents (HL7 CDA, IHE XD-LAB, IHE XDM, FHIR...)
- ▶ Tester l'interopérabilité de son système avec les systèmes des autres participants

■ Communication des résultats par l'ANS

- ▶ Liste des éditeurs / solutions testées et nombre total de tests réalisés
- ▶ Retour lors de la JNI (table ronde avec des participants,...)
- ▶ Actualité ASIP Santé, newsletter, relations presses autour de l'évènement.



Projectathon ANS multi-volets du cadre d'Interopérabilité des SIS – CDA

■ 3 types de tests : producer, consumer, partenaires

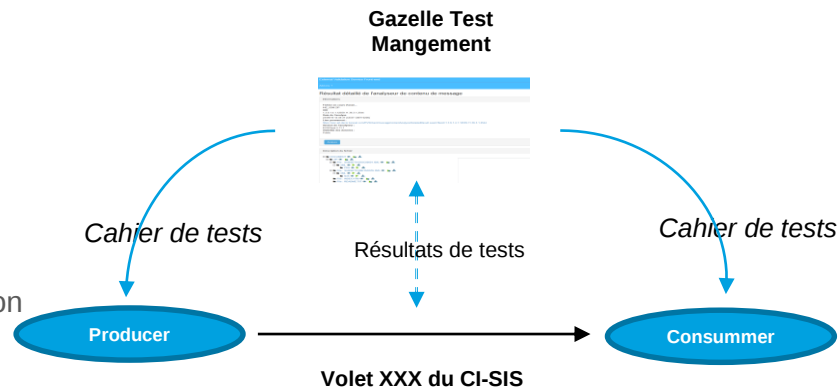
■ Les vérifications effectuées

- ▶ Producteurs : schématrons (ihe_xds_sd, xsd-validation, IHE_PCC, Verif-cda, Modelesasip, Structuration minimale, Modele_contenu_cda, volet de contenu,...)
- ▶ Consommateurs : niveau d'intégration du volet de synthèse médicale dans le dossier du patient du LGC.

■ Environnement de tests : Espace de tests d'interopérabilité

- ▶ Gestion des organisations (éditeurs) qui participent : inscription
- ▶ Gestion des utilisateurs de la plate-forme
- ▶ Gestion des systèmes testés
- ▶ Gestion des tests réalisés : accès aux services de validation (application External Validation Service Client – en cour d'adaptation <https://gazelle.ihe.net/gazelle-documentation/EVS-Client/user.html>)
- ▶ Gestion des résultats de tests

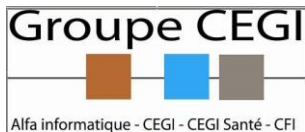
■ Equipe de validateurs du CI-SIS (ANS)



Les volets du CI-SIS à tester lors du projectathon ANS 2020

- ▶ Informations de liaison à l'entrée d'un ES (LDL-EES) et lettre de liaison à la sortie (LDL-SES) ;
- ▶ Télémédecine (demande d'acte de téléconsultation ou de télé-expertise) ;
- ▶ Gestion d'agenda partagé (HL7 FHIR)
- ▶ Cahier de liaison (HL7 FHIR)
- ▶ Dossier de Liaison en Urgence :
 - < Document de Liaison d'Urgence (DLU)
 - < Fiche de liaison d'urgence -Transfert de l'EHPAD vers les urgences(DLU-FLUDT)
 - < Fiche de liaison d'urgence -Retour des urgences vers l'EHPAD (DLU-FLUDRV)
- ▶ Vaccination (liste des vaccins administrés,...).
- ▶ Volet de Synthèse Médicale ;
- ▶ Compte rendu d'examen de biologie ;

Les participants au Projectathon ANS 2020 : la parole aux industriels



- **Espace de tests d'interopérabilité ANS / IS : 16/11/2020**
- **Montée en charge de l'Espace de tests notamment en lien avec les priorités du Ségur (Volet de Synthèse Médicale, compte rendu d'examen de biologie,...)**
- **Fournir des services de tests à terme pour tous les volets déployés du CI-SIS couche service et métier**
- **Extension au médico-social**

Pour les suggestions, remarques,... : ans-espacedetest.ci-sis@esante.gouv.fr

Terminologies de santé

Thierry DART

Directeur de pôle

Agence du Numérique en Santé (ANS)

Webinaire Centre de gestion des terminologies de Santé et serveur Multi-terminologies à 14h00

Terminologies ? de la simple liste aux ontologies

Source: http://full.nkp.cz/nkkr/knihovna142_suppl/1402sup01.htm

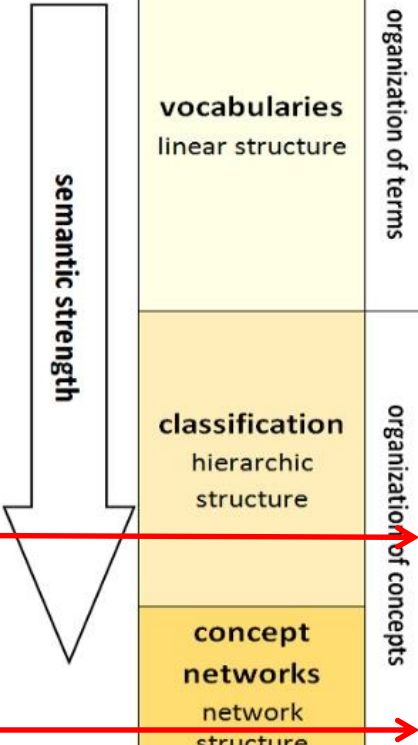
Standardisation du codage
Interopérabilité, sécurisation
des échanges

CIM-10
Exploitations statistiques

SNOMED CT, CIM-11
TALN (synonymes)

ORDO, FMA, CCAM

Raisonnement automatique, aide à la décision

	category		English		
 semantic strength	vocabularies linear structure	organization of terms	<i>pick list</i>	A	list of words
			<i>stopwords, exclusion list</i>		
			<i>(controlled) vocabulary, dictionary</i>		
			<i>list, code list</i>	B	A + definition
			<i>glossary</i>		
			<i>terminology</i>	C	B + equivalence
	<i>synonym ring, synset</i>				
	classification hierarchic structure	organization of concepts	<i>gazetteer</i>	D	C + preferred terms
			<i>name authority list/file</i>		
			<i>subject heading scheme</i>		
<i>categorization scheme</i>			E	D + hierarchies	
<i>taxonomy</i>					
<i>classification scheme</i>			F	E + associations	
concept networks network structure					<i>thesaurus</i>
			<i>semantic network</i>	G	F + inference
		<i>ontology</i>			

Les missions et les offres de services du CGTS

Les missions du CGTS

Assurer la maîtrise d'ouvrage (MOA)

nationale des Terminologies via la coordination et l'animation d'un réseau d'unités de production (UP), d'utilisateurs, d'experts et d'autres professionnels de santé.

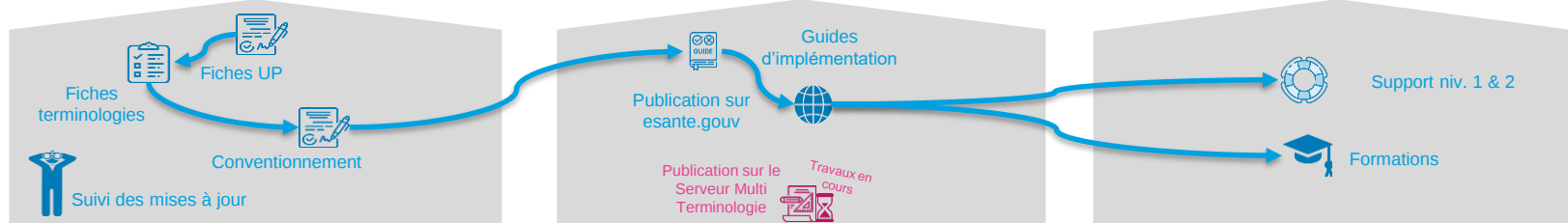
Publier les Terminologies

utilisées par les professionnels de santé afin de structurer les données lors de la production des soins, selon les formats utilisés par les industriels pour les intégrer dans les logiciels de professionnels de santé.

Accompagner les utilisateurs

de Terminologies en proposant une offre de services complète comprenant notamment des formations, un support sur les Terminologies et leurs usages.

Les offres de services du CGTS



Serveur Multi-Terminologies (SMT): les fonctionnalités

Utilisateurs



MOA, CP, PS,
éditeurs...

Besoins

Disposer de ressources centralisées, documentées, supportées
Rechercher des termes (NEW)
Etre notifiés (MAJ versions, ajouts de Termino) (NEW)

Outil

Fonctionnalités



SMT

Publier (catalogue, recherche, API, fichier, documentation)

Gérer (concepts, versions...) (NEW)

Lier (Terminologies entre elles, cohérence générale) (NEW)

prioritaire

Exemple : CISP-2 et CIM-10

Terminologie n°2 : CIM-10

Méta-données
(formats, versions,
unités de
production ...)

URI de la CISP-2

Annotations de la CISP-2

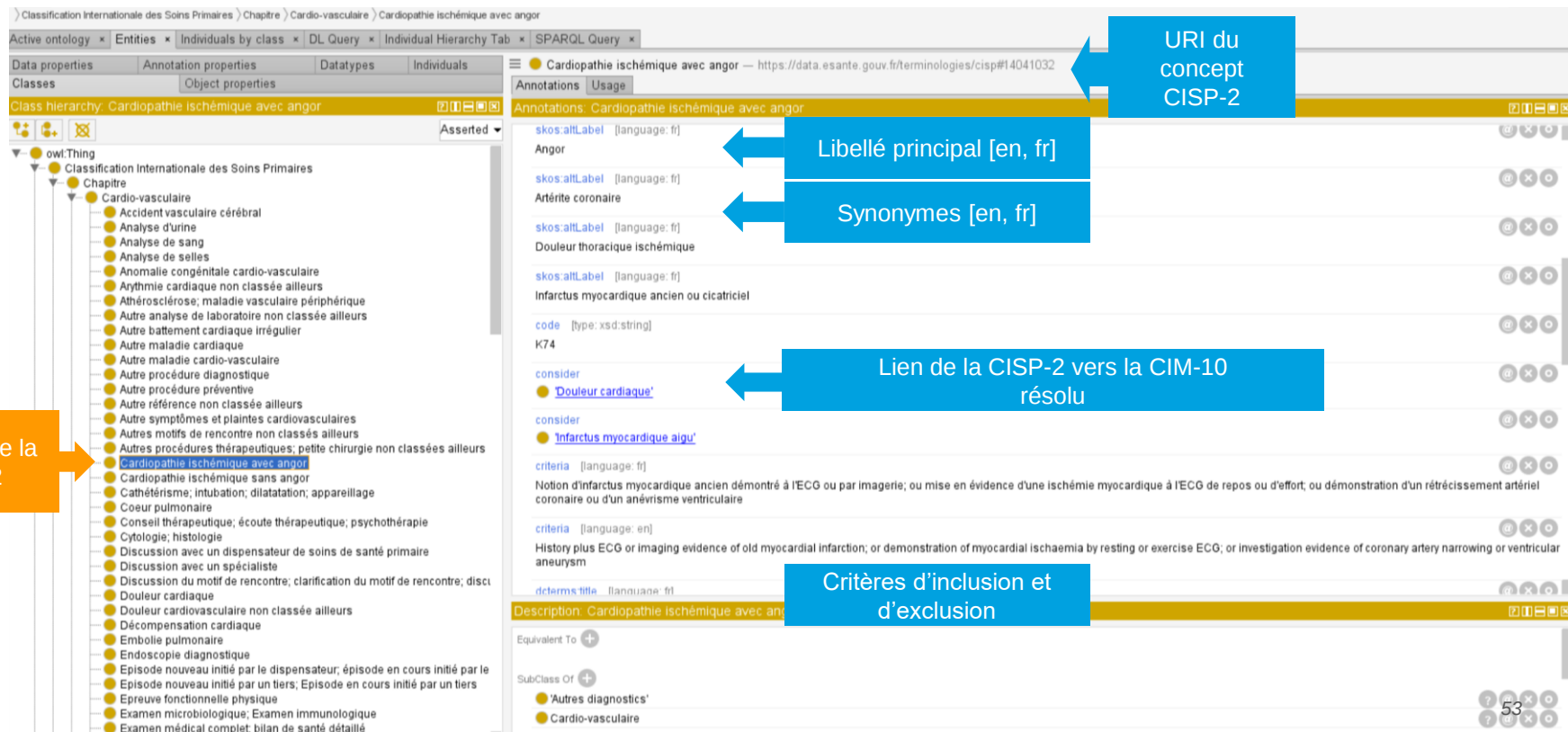
Libellé principal [en, fr]

Recherche multi-terminologies

Code

Serveur Multi-Terminologies: les principales fonctions

2. Lier



The screenshot displays the 'Cardiopathie ischémique avec angor' concept in the Multi-Terminologies Server. The interface is divided into several sections:

- Left Panel (Class Hierarchy):** Shows the hierarchical structure of the ontology. The 'Cardiopathie ischémique avec angor' concept is highlighted in orange, indicating it is the active concept. An orange callout box labeled 'Concept de la CISP-2' points to this concept.
- Top Panel (Active ontology):** Displays the active ontology 'Cardiopathie ischémique avec angor' with its URI: <https://data.esante.gouv.fr/terminologies/cisp/#14041032>. A blue callout box labeled 'URI du concept CISP-2' points to this URI.
- Annotations Panel:** Lists various annotations for the concept, including:
 - skos:altLabel:** 'Angor', 'Artérite coronaire', 'Douleur thoracique ischémique'. A blue callout box labeled 'Libellé principal [en, fr]' points to 'Angor'.
 - code:** 'K74'. A blue callout box labeled 'Synonymes [en, fr]' points to this code.
 - consider:** 'Douleur cardiaque', 'Infarctus myocardique aigu'. A blue callout box labeled 'Lien de la CISP-2 vers la CIM-10 résolu' points to 'Douleur cardiaque'.
 - criteria:** 'Notion d'infarctus myocardique ancien démontré à l'ECG ou par imagerie; ou mise en évidence d'une ischémie myocardique à l'ECG de repos ou d'effort; ou démonstration d'un rétrécissement artériel coronaire ou d'un anévrisme ventriculaire'.
 - criteria:** 'History plus ECG or imaging evidence of old myocardial infarction; or demonstration of myocardial ischaemia by resting or exercise ECG; or investigation evidence of coronary artery narrowing or ventricular aneurysm'.
- Bottom Panel (Description and SubClass Of):**
 - Description:** 'Cardiopathie ischémique avec angor'.
 - SubClass Of:** 'Autres diagnostics', 'Cardio-vasculaire'.

A blue callout box labeled 'Critères d'inclusion et d'exclusion' points to the 'criteria' section.

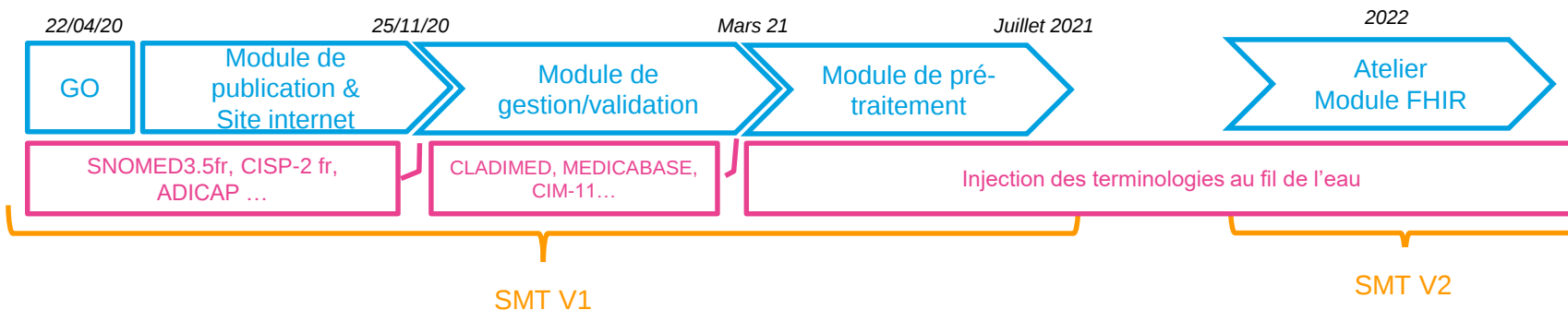
Build du SMT: les principes

Un projet en mode AGILE

- Afin de prioriser le module de livraison, le SMT est construit à rebours
- 3 livraisons pour le SMT V1
- Un sprint par mois



Deux Versions déjà prévues :



Roadmap 2021 de l'interopérabilité des SIS – volets en cours de spécification

Thème	Jalon calendaire	Commentaire
ePrescription de médicaments (eP-MED)	Concertation T1-2021	
Compte-rendu de consultation pré-anesthésique (CR-CPA) Compte-rendu d'anesthésie (CR-ANEST)	Concertation T1-2021	
Ophtalmo – Bilan de réfraction (OPH-BRE)	Concertation T1-2021	
Nouvelle version du Compte-Rendu de biologie	Concertation T1 2021	
Plan personnalisé de soins (PPS-Cancer) Fiche RCP 2020 (FRCP) Compte-rendu de génétique moléculaire (CR-GM)	Concertation prévue en T1 2021	Date à stabiliser - en attente précisions pour remplacement ADICAP
Traçabilité d'événement et instanciation pour la traçabilité des DMI	Concertation T1 2021	
Accès aux connaissances externes	Concertation T1 2021	
Nouvelle version de l'accès aux recommandations vaccinales	Concertation T2 2021	
Gestion du cercle de soin	Concertation T2 2021	

Roadmap 2021 de l'interopérabilité des SIS – travaux en cours de cadrage / stabilisation des besoins métiers pour une production courant 2021

Thème	Commentaire
PSIG - Pharmacovigilance	2 documents – en attente spécifications métier
Volet de synthèse médicale (VSM V2)	Les travaux sur le VSM V2 reprendront après le choix du format retenu pour l'international (VSM européen ou IPS)
Compte rendu d'anatomo-cytopathologie	Organisation de l'unité de production de la CIM-O à bâtir (ANS/INcA)
Plan personnalisé de coordination des soins	Etude d'impact cours par la CNSA sur les outils existants
Compte-rendu d'imagerie	Sécur imagerie
Référence d'image en FHIR	Sécur imagerie
Demande d'examens d'imagerie	Comité de concertation CI-SIS de septembre 2020 - retours de concertation sur la priorisation prévus fin novembre
Alimentation d'un entrepôt de données santé publique	Comité de concertation CI-SIS de septembre 2020 - retours de concertation sur la priorisation prévus fin novembre
Traitements médicamenteux d'un patient	Comité de concertation CI-SIS de septembre 2020 - retours de concertation sur la priorisation prévus fin novembre
Circuit du dispositif médical : fiche produit	Comité de concertation CI-SIS de septembre 2020 - retours de concertation sur la priorisation prévus fin novembre
Carnet de santé de l'enfant	Comité de concertation CI-SIS de septembre 2020 - retours de concertation sur la priorisation prévus fin novembre
Aide à domicile personnes âgées et handicapées	Comité de concertation CI-SIS de septembre 2020 - retours de concertation sur la priorisation prévus fin novembre

Roadmap 2021 de l'interopérabilité des SIS – spécifications d'interopérabilité projet et publication ultérieure dans le CI-SIS

Thème	Projet	Commentaire
Alimentation et consultation d'une base de constante (interaction et profilage des constantes)	ENS	Spécifications en cours de finalisation – Constantes spécifiées : fréquence cardiaque, pression artérielle (systolique / diastolique), nombre de pas, niveau de douleur, IMC, poids, taille, température, glycémie et tour de taille
Gestion des tâches	ENS	A intégrer dans le volet gestion d'agenda – cadrage en cours
Gestion mutualisée habilitations et consentement	ENS	Cadrage prévu en T1 2021
Publication d'un référentiel d'identité	Annuaire Santé	Spécifications finalisées. En cours de test opérationnel
Dépôt de dossier et orientation dans le médico-social	SI-MDPH	Spécification finalisées pour la partie dépôt de dossier. Cadrage prévu pour la partie orientation T1 2021

Roadmap 2021 de l'interopérabilité des SIS – Travaux transverses

Thème	Jalon calendaire	Commentaire
Opposabilité des référentiels d'interopérabilité	Cadrage en cours pour des premiers référentiels rendus opposables courant 2021	Référentiels prioritaires: Volet Synthèse Médicale (VSM), Information de liaison (IdL), Compte-rendu de Biologie (CR-Bio), Volets issus des travaux Ségur imagerie
Convergence du CI-SIS ANS et du CI TLSi CNAM	Etude de la cible d'un CI unifié CI-SIS ANS / CI TLSi CNAM à lancer courant 2021	
Intégration du profil PAM fr dans le CI-SIS	En cours de cadrage pour une intégration courant 2021	

Certification QHN

Emmanuel CLOUT

Directeur adjoint de pôle

Agence du Numérique en Santé (ANS)

- Les établissements qui candidatent au programme HOP'EN doivent respecter un certain nombre de prérequis, précisés dans l'instruction DGOS/PF5/2019/32 du 12 février 2019, pour être éligibles au soutien financier.
- L'un de ces prérequis porte notamment sur l'engagement des éditeurs des applications mises en œuvre dans le cadre du projet de l'établissement ou du GHT dans la démarche de certification « Qualité Hôpital numérique » (QHN).
- Le certificat Qualité Hôpital Numérique (QHN) est une garantie de qualité de service des solutions informatiques à destination des professionnels de santé exerçant dans les établissements de santé. Il est attribué aux industriels fournisseurs de solutions informatiques et dont le système de management de la qualité respecte le référentiel Qualité Hôpital Numérique.

OBJECTIFS DE LA CERTIFICATION

- Le certificat QHN garantit que :
 - Les logiciels sont testés avant leur installation en production
 - Les déploiements sont efficaces et réalisés par des équipes formées et stables
 - Le support est réactif
 - L'industriel donne de la visibilité sur l'évolution de ses produits

Présentation du retour d'expérience QHN

Dans une logique d'amélioration continue, et en perspective des certifications QHN à venir, la DGOS et l'ANS ont réalisé un **retour d'expérience** sur l'ensemble du processus de certification auprès des industriels certifiés :

- ➔ Réalisation d'un atelier d'échanges avec les industriels en juin 2020
- ➔ Une **40aine de remarques et propositions d'évolution** ont été formulées par les industriels, corroborées ou complétées par les organismes certificateurs

Le retour d'expérience a permis d'identifier avec la DGOS plusieurs actions pour accélérer la diffusion de QHN :



Faire évoluer le référentiel QHN (clarification et mise en cohérence des exigences,...)

⇒ Nouvelle version du référentiel QHN en concertation sur esante.gouv.fr



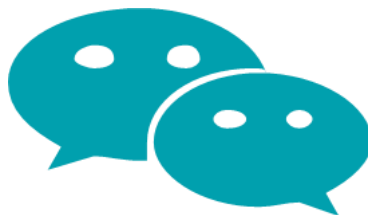
Partager l'expérience des industriels certifiés par une campagne de témoignages

⇒ Vidéos disponibles sur le site esante.gouv.fr



Informar et sensibiliser les établissements de santé au Management Qualité (ISO 9001, QHN,...)

⇒ Formation des établissements de santé à QHN avec l'ANAP



Temps d'échange Vos remarques – vos questions

- ✓ Actualité juridique
- ✓ Doctrine technique
- ✓ Outil Convergence
- ✓ Interopérabilité : espace de test et projectathon, Serveur Multi-Terminologies, évolution CI-SIS
- ✓ Certification « Qualité Hopital Numérique »

Identifiant National de Santé

Elsa Créac'h

Responsable de mission

Agence du Numérique en Santé (ANS)

Une identité commune pour faciliter le partage de l'information médicale

Le projet INS : il vise à l'utilisation par l'ensemble des acteurs d'une même identité : l'identité INS.

Cette identité INS est composée :

- du **matricule INS** (correspondant au NIR ou au NIA de l'individu) et de l'identifiant de la structure à l'origine de l'attribution du NIR ou du NIA, sous la forme d'un **OID** (Object Identifier).
- et des **cinq traits INS** : nom de naissance, prénom(s) de naissance, date de naissance, sexe, lieu de naissance.

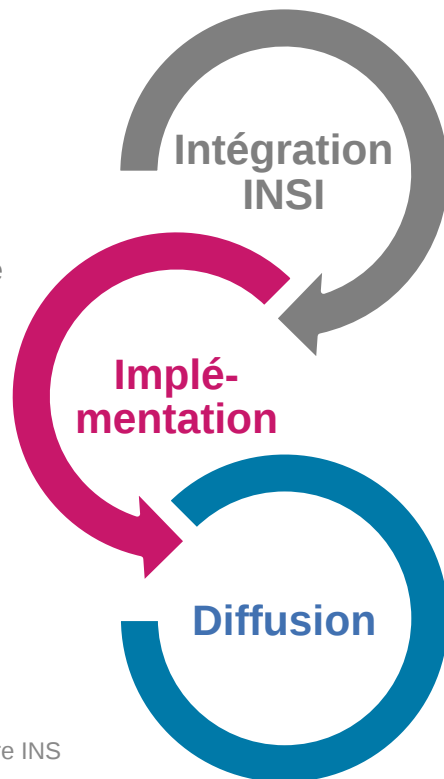
Cette identité INS, régulièrement vérifiée, permet le **partage de l'information médicale en toute sécurité et confiance**.

Sa portée nationale permet de dépasser les limites administratives régionales ou le périmètre des nouveaux découpages territoriaux de santé et justifie le **recours à une base de référence unique, interrogée via le téléservice INS*i*** mis en œuvre par la Cnam.

La mise en œuvre de l'identité INS pour les éditeurs : 3 « marches » à franchir

A noter : ces 3 « marches » concernent la totalité des logiciels, mais les impacts sont moindres pour les logiciels non référentiels d'identités (les logiciels qui ne créent/modifient pas d'identités).

2 – Implémentation de l'identité INS : être en capacité de gérer les identités, et en particulier les identités INS, conformément au référentiel INS et aux bonnes pratiques d'identitovigilance (IV) décrites dans le référentiel national d'IV (RNIV)



1 – Intégration du téléservice INSi : être en capacité d'interroger INSi pour récupérer / vérifier l'identité INS.

3 – Evolution des flux d'identités : être en capacité de diffuser l'identité INS conformément aux standards d'interopérabilité.

L'actualité du projet INS :



Le corpus documentaire INS :

- Mise en concertation d'une nouvelle version du **référentiel INS**
- Publication du **référentiel national d'identitovigilance (RNIV)**
- Publication du **guide d'implémentation** de l'identité INS
- Publication des évolutions en matière d'interopérabilité : **annexe CI-SIS INS** et **CP IHE PAM**

Le téléservice INSi :

- **Mise en production de l'opération de récupération** (fév. 2020) **et de l'opération de vérification unitaire** (juil. 2020)
- **Mise en production de l'opération de vérification en masse** (déc. 2020)
- **Travaux en cours avec la Cnam pour faire évoluer INSi**, en particulier sur le mode d'authentification au téléservice

L'avancement des éditeurs à date :

- **32 éditeurs autorisés**, 8 en cours d'autorisation
- **10 éditeurs ayant réalisé au moins un appel à INSi** en production
- **Plus de 12 000 appels au téléservice INSi réussis** en production

Pour rappel

A partir du 1^{er} janvier 2021, toutes les données de santé devront être référencées avec **l'identité INS**.



Prochaines étapes, au-delà de vos développements

- **Participez à notre webinaire à destination des éditeurs** co-animé par l'ANS, la Cnam et le GIE SESAM-Vitale (cet après-midi, 14h00).
- **Pour toute question, vous pouvez contacter :**
 - le **GIE SESAM-Vitale**, pour toute question sur **l'intégration du téléservice INSi** (centre-de-service@sesam-vitale.fr / 02 43 57 42 88)
 - **l'ANS** pour toute question sur **l'implémentation de l'identité INS** dans les logiciels (vos interlocuteurs privilégiés : benoit.muller.ext@esante.gouv.fr ; margaux.buguet.ext@esante.gouv.fr)
- **Complétez l'enquête du GIE SESAM-Vitale** pour nous donner de la visibilité sur votre roadmap de déploiement ([espace industriels](#), **mon espace privé**).

Annuaire CPS IGC CPS 2bis/IGC CPS 2ter

Fabrice Henriot

Directeur de programme

Agence du Numérique en Santé (ANS)

Fin de vie des IGC CPS2bis et IGC CPS2ter



Les infrastructures de gestion de clés CPS2bis (utilisée pour les certificats logiciels) et CPS2ter (utilisée pour les certificats embarquées dans les CPx) ont cessées d'être utilisées pour générer des certificats en décembre 2017 pour l'une et en juillet 2018 pour l'autre. **Ces 2 IGC expirent le 31/12/2020.**

Ces 2 IGC ont été remplacées par l'IGC Santé pour laquelle l'ANS avait fait une campagne d'accompagnement auprès de la communauté dès 2016 pour faciliter la migration de toutes les applications.

Conformément à l'état de l'art, l'ANS cessera de générer de nouvelles listes de révocation de certificat (CRL) dès la date d'expiration des IGC CPS2bis et CPS2ter. Le point de distribution des CRL, c'est-à-dire l'endroit où sont récupérées automatiquement et quotidiennement les CRL par les différents services utilisateurs, sera supprimé en début d'année 2021.

Plus aucune carte CPX contenant des certificats émis par l'IGC CPS2ter ne sera valide à partir du 1^{er} janvier 2021 et ne pourra donc être utilisée pour s'authentifier sur des téléservices. **Cette situation va permettre aux opérateurs de ces services de ne plus être obligé d'intégrer ces 2 IGC dans la configuration de leurs serveurs.**

Fin de vie des IGC CPS2bis et IGC CPS2ter

Les principaux éléments de configurations à modifier sont :

- l'intégration des chaînes de confiance de chacune de ces IGC,
- le téléchargement des listes de révocation de certificats (CRL)

Tout cela va dans le sens d'une simplification pour les industriels et d'une réduction de coût de maintenance des différents systèmes.

La fin de vie d'une IGC nécessite une vigilance particulière : en cas de mauvaise implémentation de la gestion des CRL lors de la phase d'authentification, certaines applications pourraient s'arrêter de fonctionner ou empêcher les utilisateurs d'accéder au service s'ils tentent de télécharger des CRL qui ne sont plus distribuées ou s'ils gèrent mal les CRL périmées.



Plus de précisions sur le site de l'ANS à l'adresse suivante :

<https://esante.gouv.fr/actualites/utilisateurs-certificats-cps-2ter-et-2bis>

Pour tout complément d'information, vous pouvez écrire à :

ANS-info-IGC-CPS-2bis-et-2ter@esante.gouv.fr



Décommissionnement de l'IHM de l'annuaire CPS



L'ANS souhaite décommissionner l'IHM de l'annuaire CPS. Une enquête avait été menée par l'ANS à la fin de l'année 2018 : les réponses de plus de 1700 répondants avaient permis de conclure que l'annuaire santé basé sur les répertoires RPPS, ADELI et FINESS et publié par l'ANS permettait de répondre au besoin de la quasi-totalité des besoins de nos clients ~~tout~~.

Les informations de l'annuaire CPS portant sur les certificats resteront disponibles via le protocole LDAP.

La date de décommissionnement de cette IHM, qui avait été initialement fixée au 31/01/2020, a été repoussée au 31/12/2020 suite à des retours de nos clients pour éviter d'impacter les habitudes des utilisateurs du service.

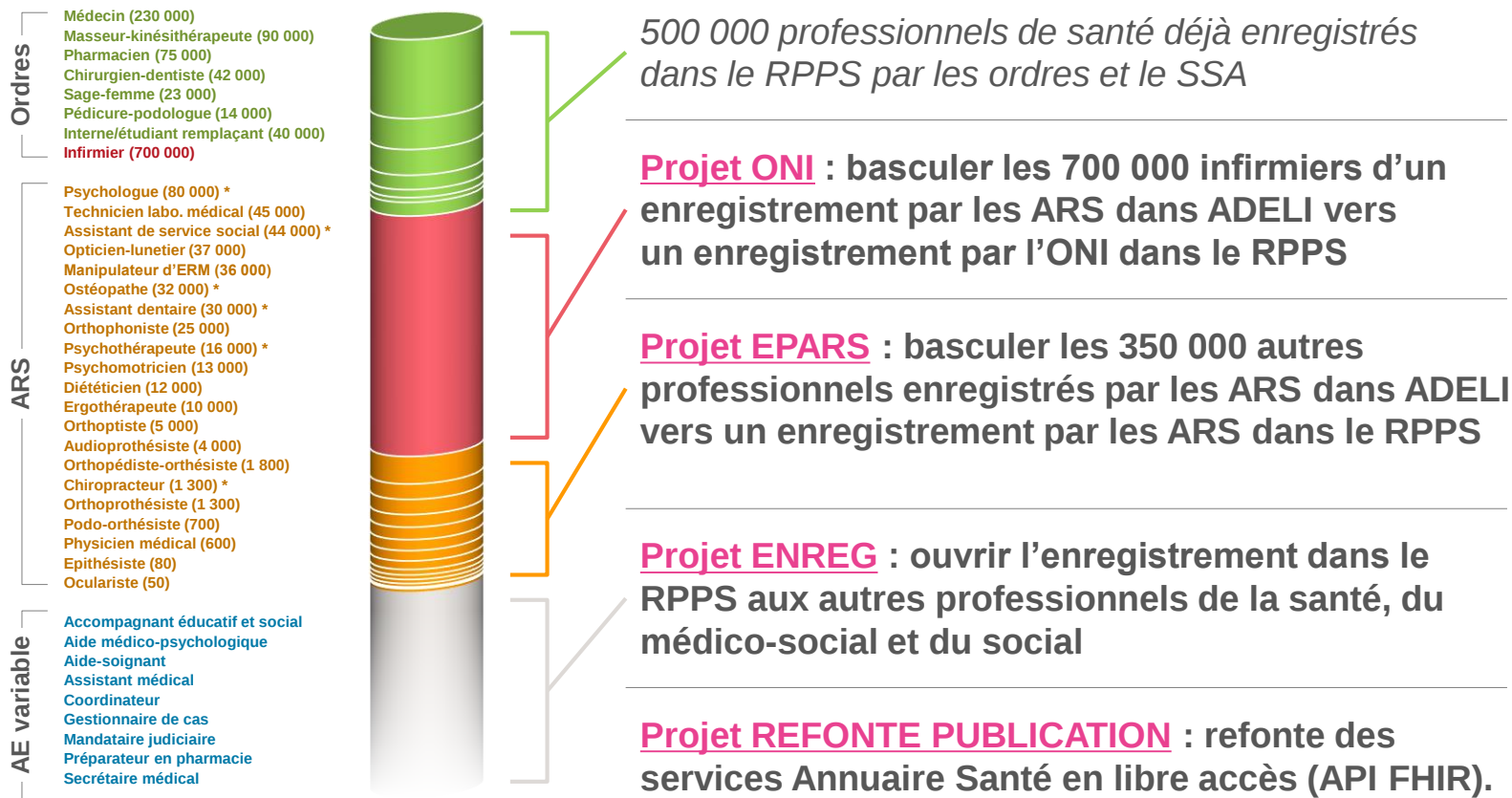
Annuaire et extension des référentiels d'acteurs

Yarong HU WEBER
Responsable d'offre

Marc DEVOS
Responsable d'offre

Agence du Numérique en Santé (ANS)

Roadmap de l'Annuaire Santé



Ordres	Médecin (230 000)
	Masseur-kinésithérapeute (90 000)
	Pharmacien (75 000)
	Chirurgien-dentiste (42 000)
	Sage-femme (23 000)
	Pédicure-podologue (14 000)
	Interne/étudiant remplaçant (40 000)
ARS	Infirmier (700 000)
	Psychologue (80 000)
	Technicien labo. médical (45 000)
	Assistant de service social (44 000)
	Opticien-lunetier (37 000)
	Manipulateur d'ERM (36 000)
	Ostéopathe (32 000)
	Assistant dentaire (30 000)
	Orthophoniste (25 000)
	Psychothérapeute (16 000)
	Psychomotricien (13 000)
	Diététicien (12 000)
	Ergothérapeute (10 000)
	Orthoptiste (5 000)
	Audioprothésiste (4 000)
	Orthopédiste-orthésiste (1 800)
	Chiropracteur (1 300)
AE locale	Orthoprothésiste (1 300)
	Podo-orthésiste (700)
	Physicien médical (600)
	Epithésiste (80)
	Oculariste (50)
	Accompagnant éducatif et social
	Aide médico-psychologique
	Aide-soignant
	Assistant médical
	Coordinateur
	Gestionnaire de cas
	Mandataire judiciaire
	Préparateur en pharmacie
	Secrétaire médical
	...

Enregistrement OBLIGATOIRE

2 millions de professionnels

- Obligation juridique (CSP, CASF)
- Conditions de diplôme pour exercer
- Membres d'une **profession** réglementée, indépendamment de leurs lieux d'exercice
- Autorités d'enregistrement (AE) : Ordres et ARS

Enregistrement QUAND C'EST UTILE

Ne vise pas l'exhaustivité

- Pour accéder aux services numériques en santé
- Acteurs caractérisés par un **rôle** dans la prise en charge d'un patient/usager: un rôle définit une fonction dans un établissement, pour une durée.
- AE: Etablissement/Employeur, ARS/GRADeS, CPAM, conseil départemental...

Messageries Sécurisées de Santé (MSSanté)

Mathieu SLOSAR

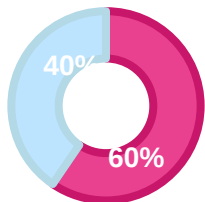
Responsable de mission MSSanté

Agence du Numérique en Santé (ANS)

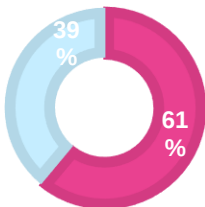
Etat des lieux du raccordement

Equipement

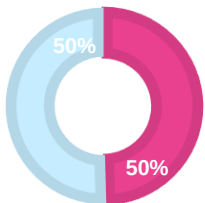
Sont raccordés à MSSanté :



60% des établissements
de santé



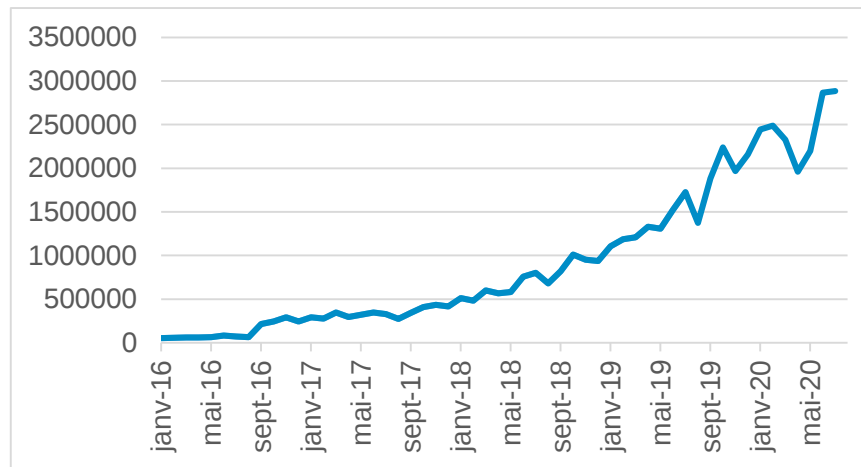
61% des professionnels de
santé libéraux



50% des laboratoires de
biologie

Usages

Plus de **2 800 000*** messages émis (dont 50% émis par les ES) au mois de juillet 2020



Le nombre de messages émis via MSSanté a
augmenté de **109 %** en un an

Extension MSSanté Médico-social et social



L'essentiel

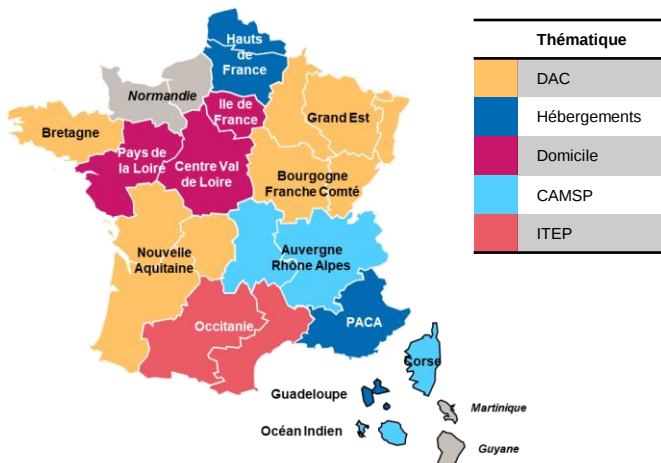
Au national, **32% des EHPAD** sont raccordés à MSSanté.

Nos actions :

Plan EHPAD/ESMS : Prochaines actions identifiées côté ANS

Pilote de déploiement régionaux

- 1  Outils d'accompagnement au déploiement
- 2  Pilotage du déploiement avec les régions
- 3  Accompagnement et suivi des éditeurs
- 4  Accompagnement et suivi du déploiement avec les OG



Plan de généralisation
à partir de
printemps 2021

Etat des lieux de l'intégration de MSSanté dans les logiciels PS

GIE Sesam-Vitale

Les éditeurs peuvent déclarer la MSSanté compatibilité de leurs logiciels dans le [catalogue du GIE Sesam Vitale](https://sesam-vitale.fr/) :

<https://sesam-vitale.fr/>

Nombre d'éditeurs ayant déclarés un logiciel MSSanté compatibles :

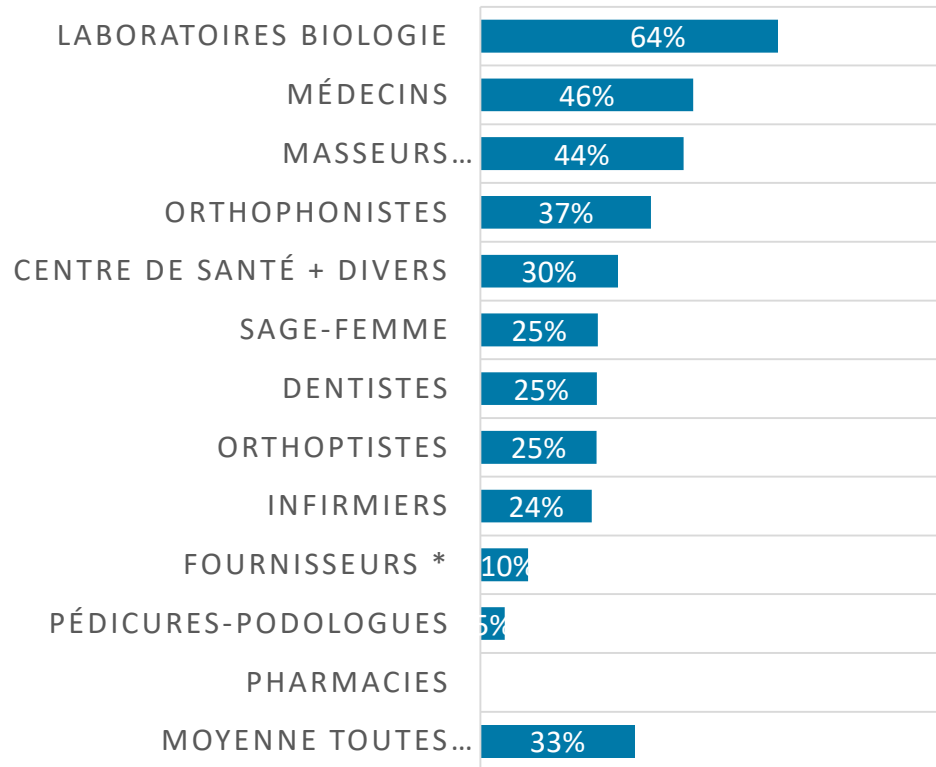
- 25 en libéral (soit 51 logiciels)
- 6 en ES (soit 8 logiciels)

Nous ne disposons pas d'un [référentiel de l'équipement logiciels des PS](#).

En croisant des informations déclaratives détenues par le GIE, nous pouvons estimer que **33 % des PS** ont ou pourraient passer à une version MSSanté compatible.

Avec de **fortes disparités** suivant les professions :

- LBM : 64%, médecins : 46%
- Pharmacies : absence de déclaration



MSSanté : Une des priorités du « Ségur de la santé »

MSSanté est un des services esanté priorisé par le Ségur de la Santé au côté du **DMP**, de **l'INS** et de **Pro Santé Connect**.

1. **Accélérer l'équipement des professionnels et des structures** en facilitant techniquement l'intégration de MSSanté dans les outils métiers
2. **Augmenter significativement les usages autour de 3 documents principaux :**



**CR Biologie
Médicale**



**Documents
de sortie**



**CR de
Radiologie**

Actualité numérique dans le secteur médico-social

Morgane BERTHELOT

Directrice de programme

Agence du Numérique en Santé (ANS)

Une cible commune, une trajectoire adaptée

Trajectoire adaptée aux acteurs du médico-social

- Fin juin 2020 : Publication de la trajectoire MS sur le site <https://participez.esante.gouv.fr/>
- Fin septembre 2020: Fin de la période de « contribution » sur la trajectoire:

11 contributions individuelles et 8 rebonds sur les propositions.

1 contribution collective regroupant 206 propositions formulées par les experts SI médico-social de l'ANAP

79 votes pour les propositions formulées

A venir: Prise en compte des retours de la phase de contribution
Publication de la trajectoire en lien avec la publication de la doctrine technique

Gouvernance inversée

Le 1^{er} groupe de travail médico-social du CNS s'est tenu le 15/09/2020

- Plus de 70 participants
- 5 priorités ont été retenues
- Les sous-groupes de travail sont en cours de constitution

N'hésitez pas à vous manifester auprès de la DNS: hela.ghariani@sante.gouv.fr



Stratégie numérique dans le secteur médico-social (2/2)

Une cible commune, une trajectoire adaptée

Soutien au socle – programme ESMS Numérique

- Phase d'amorçage (30M€ sur 2020 – 2021) :

Cible: financement de 40 à 50 OG pour environ 800 ESMS

En cours (d'ici fin 2020):

Lancement d'un marché national porté par le Résah (système d'acquisition dynamique)

Publication d'une instruction technique aux ARS relative à la mise en œuvre de la phase d'amorçage

- Phase de généralisation (600M€ sur 2021 – 2025)

Effort d'investissement historique dans le cadre du Ségur

Financer plus d'acteurs, financer plus de projets, accompagner leur réussite



Soutien à l'innovation - Appel à projets Structures 3.0

- Fin avril 2020: Lancement d'un 1^{er} appel à projets à destination du secteur médico-social et social
- 140 porteurs de projet ont candidaté
- **Annonce des lauréats prévue courant novembre**

Le ROR (Répertoire Opérationnel des Ressources)

Sylvie BERTRAND

Directrice de programme

Agence du Numérique en Santé (ANS)

Le ROR, référentiel socle de description de l'offre de santé

Le ROR (Répertoire Opérationnel des ressources) est positionné comme référentiel socle au sein de la doctrine du numérique en santé.

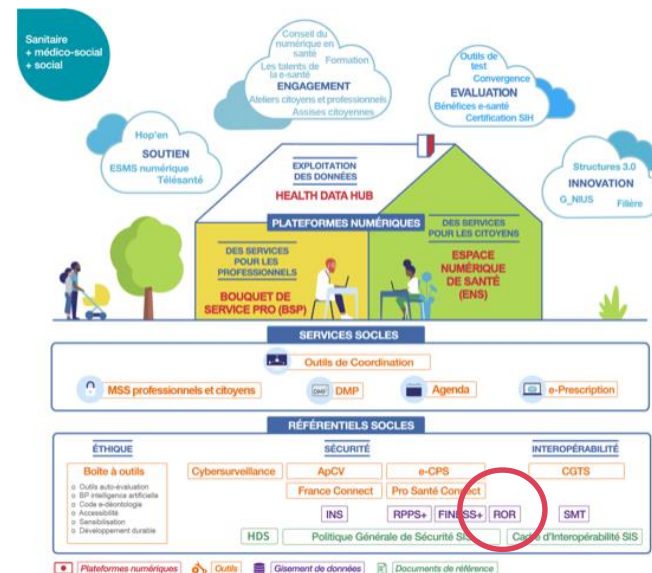
Description de l'offre de santé des structures sanitaires, médico-sociales et de ville.

Vision nationale normalisée et homogène de l'offre de santé.

3 fonctions principales

- Rechercher une offre de santé sur le territoire national
- Obtenir les informations sur la disponibilité en lits
- Alimenter des applications métiers (outils e-parcours, ...)

Gestion décentralisée avec 17 bases de données régionales.



Les axes d'évolution du ROR

Le ROR évolue sur trois axes en cohérence avec les objectifs de la doctrine du numérique en santé.

- **Consolidation du périmètre de description de l'offre pour répondre aux usages métiers**
 - *2020 : évolutions des solutions ROR existantes pour répondre aux besoins métiers*
 - *Début 2021 : intégration et diffusion d'un premier niveau de l'offre de ville (RPPS/AMELI)*
 - *2021-2022 : Poursuite du peuplement sur le médico-social*

- **Sécurisation de l'accès au ROR pour le rendre accessible aux éditeurs et services numériques**
 - *Octobre 2020 : ouverture de la plateforme de tests pour les applications consommatrices*
 - *Fin 2020 : disponibilité des WS de diffusion des données ROR sur l'ensemble du périmètre*
 - *2021 : évolution des modalités de contrôle d'accès aux données du ROR*

- **Evolution de l'architecture du ROR pour améliorer le niveau de service**
 - *Début 2020 : décision de faire évoluer l'architecture du ROR avec les acteurs régionaux*
 - *Mi-2020 : lancement de la procédure de marché pour construire un ROR national*

Actualités communication

Claire LENAIN

Directrice de l'Offre de services et de la communication

Agence du Numérique en Santé (ANS)

Prochain événement de la e-santé : LES ASSISES CITOYENNES

**La santé de demain vue par les français*



Quand ? Le jeudi 19 novembre 2020, de 14h00 à 18h00 (100% à distance).

Contexte : Après 2 ans d'échanges et de rencontres citoyennes pour enrichir le débat et dessiner ensemble la santé de demain, le Ministère des solidarités et de la santé fait le bilan...

Au programme : Une après-midi animée par **Michel Cymes**, et qui mettra en lumière la démarche exploratoire menée jusqu'ici des ateliers citoyens, et les grands enseignements qui en découlent, avec la participation des représentants de patients, citoyens, experts, ...

- ✓ **Table ronde n°1 :** "Les grands enjeux citoyens du numérique en Santé",
- ✓ **Table ronde n°2 :** "Les Français face à leurs données de santé et au futur Espace Numérique de Santé".

En savoir plus : <https://esante.gouv.fr/virage-numerique/assises-citoyennes-2020>

Prochain événement de la e-santé : LES TALENTS DE LA E-SANTE

Quand ? Le jeudi 10 décembre 2020 après-midi à Paris.



Pourquoi ? Pour la reconnaissance et la valorisation de ceux qui mènent des projets de e-santé structurants pour leur territoire et pour l'avenir du système de santé français. L'objectif est de valoriser le caractère remarquable (dans la conception, le développement, l'accompagnement au déploiement, l'impact) de réalisations menées par les professionnels de santé/structures sanitaires et médico-sociales, industriels, et institutionnels.

Comment ? En envoyant son dossier à talents.esante@esante.gouv.fr avant le 18 novembre minuit.

Le dossier ainsi que le règlement du concours sont disponible ici : <https://esante.gouv.fr/virage-numerique/talents-esante>

Le concours est ouvert à tous les acteurs du numérique en santé. Les projets doivent avoir déjà été mis en œuvre sur le terrain et avoir des usages réels.

Abonnez-vous à l'Essentiel, la lettre d'information mensuelle

➔ Vous abonner à la newsletter l'Essentiel :
<https://esante.gouv.fr/ans/lessentiel-la-lettre-dinformation-de-lans>

Consultez les anciens numéros :

[n°22 Octobre 2020](#) - Interopérabilité, condition sine qua non au développement de la e-santé

[n°21 Septembre 2020](#) - MSSanté : une dynamique sans précédent !

[n°20 Juillet 2020](#) - Structures de santé : la cybersécurité, une nécessité pour tous !

[n°19 Juin 2020](#) - Une trajectoire du numérique en santé adaptée pour le médico-social ouverte aux contributions

[n°18 Mai 2020](#) - Accompagner et former les acteurs de l'écosystème de la e-santé

[n°17 Avril 2020](#) - Le numérique en santé, un appui indispensable en pleine crise sanitaire

[n°16 Mars 2020](#) - Covid-19 : l'Agence du Numérique en Santé se mobilise !

[n°15 Février 2020](#) - L'Identifiant national de santé, c'est parti !

[n°14 Janvier 2020](#) - L'ASIP Santé devient l'Agence du Numérique en Santé



L'Agence du Numérique en Santé propose depuis juin un programme de webinaires autour de tous les projets phares de la e-santé.

Déjà 31 webinaires, 2 460 participants, 822 visionnages des vidéos replay sur Youtube et sur 1326 Facebook (3 554 personnes touchées).

Les prochaines dates :

- **INS** : 18 novembre, 1^{er} décembre, 9 décembre
- **Identification des acteurs de santé** : 17 novembre
- **ROC** : 19 novembre, 3 décembre
- **Médico-social** : 26 novembre
- **Interopérabilité** : 1^{er} décembre, 8 décembre
- **Volet interopérable d'anesthésie réanimation du DMP** : 10 décembre



Tout le programme : <https://esante.gouv.fr/ans/webinaires>

Au programme de la JNI, cet après-midi

Session n°1 : 14h00-15h30

❖ Webinaire INS

Présenter le guide d'implémentation, prendre connaissance des exigences, répondre aux questions sur la mise en oeuvre de l'INS.

- > ID de réunion : 942 4642 8667
- > Code secret : 364754
- > Par téléphone : 01 70 95 03 50

❖ Webinaire MSSanté

Comment se préparer à l'arrivée du médico-social et de l'utilisateur dans l'Espace de Confiance MSSanté ?

- > ID de réunion : 973 2976 4304
- > Code secret : 754380
- > Par téléphone : 01 70 37 97 29

❖ Webinaire Annuaire Santé

Présenter les enjeux du référentiel, ses usages, son contenu et les évolutions à venir.

- > ID de réunion : 921 2110 5540
- > Code secret : 759907
- > Par téléphone : 01 70 37 22 46

❖ Webinaire Terminologies de santé

Présenter le CGTS qui est l'organisation en charge de la MOA des terminologies de Santé, et son outil technique le SMT.

- > ID de réunion : 971 6890 2403
- > Code secret : 209604
- > Par téléphone : 01 70 95 01 03

Session n°2 : 15h45-17h15

❖ Webinaire Pro Santé Connect

Présenter l'intégration de PRO Santé Connect au sein du serveur Apache.

- > ID de réunion : 922 2955 6474
- > Code secret : 075506
- > Par téléphone : 0170379729

❖ Webinaire ROR

Fournir toutes les informations qui permettront à une application de consommer les données du ROR.

- > ID de réunion : 983 5752 6472
- > Code secret : 917818
- > Par téléphone : 01 70 95 03 50

❖ Webinaire Interopérabilité

Présenter l'Espace de tests d'interopérabilité des SIS et partager le retour d'expérience des industriels participants au Projectathon multi-volets de l'ANS.

- > ID de réunion : 946 1361 9535
- > Code secret : 879531
- > Par téléphone : 01 70 37 22 46

Mieux nous connaître Consultez notre rapport d'activité 2019

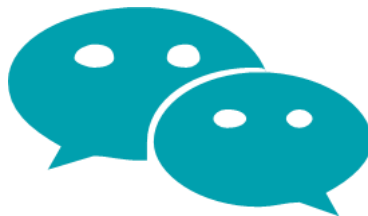
<https://esante.gouv.fr/ans/qui-sommes-nous>



Donnez-nous votre avis sur cette matinée

<https://forms.gle/yhruviTjbeZ3BZAQ7>





Temps d'échange

Vos remarques – vos questions

- ✓ **Identifiant national de santé (INS)**
- ✓ **Annuaire CPS et IGC**
- ✓ **Annuaire santé**
- ✓ **Messageries sécurisées de santé (MSSanté)**
- ✓ **Actualités complémentaires sur le secteur médico-social**
- ✓ **ROR**
- ✓ **Actualités communication**

Appels d'offres de l'ANS prévus en 2021

Maxime PAPIILLON

Responsable achats et marchés publics

Agence du Numérique en Santé (ANS)

Point d'information sur les prochains marchés de l'ANS

Type de procédure	Objet	Date prévisionnelle de publication	Date prévisionnelle de notification	Durée du marché / caractéristiques
AOO	Prestations d'AMOA en matière d'interopérabilité, urbanisation, architecture et sécurité des SI de santé	1 ^{er} trimestre 2021	2 ^e trimestre 2021	4 ans, 3 lots Accord-cadre à bons de commande
ND	Prestations de reprise, conception, maintenance, hébergement et exploitation de portails web grand public	3 ^e trimestre 2021	1 ^{er} trimestre 2022	4 ans Allotissement à l'étude Accord-cadre à bons de commande
ND	Prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage de la structure et du programme conduit par l'ANS	3 ^e trimestre 2021	1 ^{er} trimestre 2022	4 ans, 3 lots Accord-cadre mixte (bons de commande, marchés subséquents)
ND	Prestations de Support Clients, centre de gestion et Outil de la Relation Clients	4 ^e trimestre 2021	2 ^e trimestre 2022	4 ans Allotissement à l'étude Accord-cadre à bons de commande

Appels d'offres de l'ANS prévus en 2021

Zoom sur les prestations d'AMOA en matière d'interopérabilité, urbanisation, architecture et sécurité des SI de santé

Emmanuel SOHIER

Expert

Agence du Numérique en Santé (ANS)

Lot 1: Prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage en urbanisation, architecture et référentiel d'interopérabilité des Systèmes d'Information de Santé

Principales activités:

► **Elaboration de nouveaux volets et maintenance des volets existants de couches service et transport du Cadre d'Interopérabilité des Systèmes d'Information de Santé**

<https://esante.gouv.fr/interoperabilite/ci-sis/espace-publication>

- Etude métier et terminologies à utiliser, Etude des normes et standard (le cas échéant), Spécifications techniques, Outils de test pour intégration dans l'infrastructure de test ANS...

- Normes et standards utilisés: HL7 FHIR, HL7 v3, HL7 v2, Profils IHE (XDS, XDM, XUA, ATNA), OpenID Connect, DICOM...

► **Evolution et maintenance du Modèle des Objets de Santé et des Nomenclatures des Objets de Santé associées**

<https://esante.gouv.fr/interoperabilite/mos-nos>

- Etude métier, Modélisation UML, Identification des terminologies associées et définition des jeux de valeurs...

► **Elaboration de référentiels d'urbanisation ou d'architecture déclinant notamment le cadre d'urbanisation sectorielle**

https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/%5Basip%5D%5Bcuss%5D-doctrine-urbanisation-sectorielle-sante-v0.15.pdf

- Etude du contexte, Déclinaison du cadre en exigences...

Lot 2: Prestations d'assistance et de conseil en sécurité des Systèmes d'Information de Santé

Principales activités :

- ▶ **Elaboration de nouveaux référentiels de sécurité ou maintenance des référentiels existants de la Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information de Santé**

<https://esante.gouv.fr/securite/politique-generale-de-securite-des-systemes-d-information-de-sante>

- ▶ **Etudes de sécurité et réalisation d'analyses de risques SSI**

- ▶ **Réalisation d'audits de sécurité**

➤ Audit de conformité vis-à-vis d'une Politique de sécurité, d'un PAS, d'une politique de certification ou encore d'un Plan de continuité d'activité ...

- ▶ **Accompagnement sécurité d'un projet de système d'information, en phase de conception ou en phase de production**

Lot 2: Prestations d'assistance et d'expertise en sécurité opérationnelle des systèmes d'information de santé

Principales activités:

- ▶ **Apporter un appui à l'ANS (Cellule ACSS) dans ses activités de CSIRT (Computer Security Incident Response Team) liées à la veille sur la menace de cybersécurité pour les secteurs sanitaire et médico-social**
 - Fournir quotidiennement à l'ANS une veille sur l'actualité en cybersécurité (vulnérabilités techniques, état de la menace, etc...) et produire et publier des bulletins d'information, des alertes, des fiches pratiques, etc... sur le portail cyberveille-santé
- ▶ **Apporter un appui à l'ANS (Cellule ACSS) dans ses activités de CSIRT liées à la réponse à incident de sécurité**
 - Assister l'ANS dans la gestion des incidents (veille des moyens de communication , qualification, triage et réponse de premier niveau, suivi de la gestion des incidents, recommandations, réalisation de retex, etc...) et dans l'appui à la réponse à incidents (analyse des impacts, investigation et analyse forensique des preuves numériques, élaboration de recommandations pour la mise en œuvre des mesures de remédiation, réalisation d'un rapport d'intervention, etc...)
- ▶ **Apporter un appui à l'ANS (Cellule ACSS) dans l'amélioration de ses pratiques de CSIRT**
 - Réaliser des audit de conformité des activités de la Cellule vis-à-vis d'un modèle de maturité CSIRT ainsi que des prestations de conseil et d'assistance en vue d'améliorer les pratiques de CSIRT de la Cellule ACSS
- ▶ **Réaliser des audits de sécurité**
 - Réaliser des expertises de solutions constitutives d'un service / système (architecture, configuration, codes et corrections de code, hébergement, etc...) ainsi que des tests d'intrusion sans connaissance préalable ou avec une connaissance partielle ou totale de l'environnement



G_NIUS

Retrouvez les services concrets et évolutifs à destination des innovateurs pour faire émerger les projets en santé numérique.

→ <https://gni.us.esante.gouv.fr/>

Newsletter l'Essentiel

Restez toujours informé !

→ <https://esante.gouv.fr/ans/lessentiel-la-lettre-dinformation-de-lasip-sante>

Portail e-santé

Accédez à l'ensemble des services et produits de l'agence du numérique en santé.

→ <https://esante.gouv.fr/>

Webinaires de l'ANS

Participez et échangez avec les experts de l'ANS sur tous les projets phares de la e-santé.

→ <https://esante.gouv.fr/ans/webinaires>